

## Convention CNK - EDIT

---

Entre

**APB – Service Tarif<sup>1</sup>**

- Valablement représenté par : **Vansnick Luc**

**11 rue Archimède**

**1000 Bruxelles**

**Belgique**

**Numéro BCE 0406.753.266**

- Ci-après nommé « **Service Tarif** » -

et

**Nom de la société** : .....

- Valablement représenté par : **Nom** : .....

**Rue** : .....

**CP – Ville** : .....

**Pays** : .....

**Numéro BCE** : .....

- Ci-après nommé “**le Contractant**”

---

<sup>1</sup> Le Service Tarif est un service de l’ “Association Pharmaceutique Belge” / “Algemene Pharmaceutische Bond” (APB).

## 1. Objet

Cette convention désigne le *gestionnaire de droits d'accès* du Contractant à l'outil CNK EDIT et définit les modalités d'accès et de communication électronique des modifications des données reprises dans l'outil CNK EDIT relatives au produit pourvu d'un code CNK du Contractant. Elle définit également les droits et responsabilités de part et d'autre.

Le Contractant déclare avoir été correctement informé quant à la description du code CNK, la communication des modifications (produits, firme), les code-barres, les applications, le prix et avoir pris connaissance de la brochure de l'APB « Numéro de code national et code-barres », version disponible sur le site APB :

<https://www.apb.be/SiteCollectionDocuments/ALL%20PARTNERS%20ACCESS%20DOC/CODES-CNK-DOC/BROCHURE-CNK-FR.pdf>

Le Contractant déclare également avoir pris connaissance de la fiche d'information CNK EDIT :

<https://www.apb.be/SiteCollectionDocuments/ALL%20PARTNERS%20ACCESS%20DOC/CODES-CNK-DOC/CNK%20Edit%20-%20Fiche%20Information.pdf>

Par la signature de ce convention, le Contractant s'engage à correctement appliquer les modalités pratiques reprises dans la brochure et la fiche d'information susmentionnées. Celles-ci font partie intégrante de la convention.

## 2. Gestionnaire des droits d'accès

Le gestionnaire des droits d'accès est responsable de la bonne gestion des droits d'accès à l'outil CNK EDIT au sein de son entreprise.

Le Contractant peut décider

- D'être lui-même le gestionnaire des droits d'accès
- De désigner, sous sa responsabilité, une autre personne comme gestionnaire des droits d'accès.

Le *gestionnaire des droits d'accès* du Contractant est :

Nom : .....

Prénom : .....

Tel (GSM) : .....

E-mail : .....

Tout changement du *gestionnaire des droits d'accès* doit être communiqué par écrit (poste ou mail) avec accusé de réception du Service Tarif par le Contractant. Le changement entre en vigueur 48h (jour ouvrable) après l'accusé de réception de la communication par le Service Tarif. Le Contractant est responsable de cette communication.

### 3. Responsable des produits

Le *responsable des produits* peut effectuer, sous la responsabilité du Contractant, toutes les opérations liées aux produits dans l'outil CNK EDIT.

Le *gestionnaire des droits d'accès* peut être le responsable des produits ou désigner de nouvelles personnes en tant que responsable des produits et/ou priver les personnes existantes de ce droit si nécessaire. Le Contractant est lié par cette désignation et des conséquences qui en résultent. Il effectue les changements des responsables de produit lorsqu'il l'estime nécessaire. Ce changement se fait en ligne via l'outil « mon profil / mijn Profiel » sur le site de l'APB.

### 4. Responsabilité du Contractant

Le Contractant est responsable des modifications des données du produit communiquées électroniquement au Service Tarif par le responsable des produits ou le gestionnaire des droits d'accès. L'APB n'est en aucun cas responsable des données erronées communiquées par le Contractant ou des omissions.

Le Contractant transmet les informations à temps : chaque modification doit être introduite au minimum 10 jours ouvrables avant la date de la mise à jour souhaitée.

L'APB n'est pas responsable du mauvais usage de l'outil CNK EDIT par le Contractant.

Tout dommage dû à la mauvaise information fournie ou manquante dans le chef du Contractant sera entièrement pris en charge par le Contractant.

### 5. Responsabilité du Service Tarif

5.1. Le Service Tarif met à la disposition du Contractant l'outil CNK EDIT permettant au Contractant la gestion de ses propres produits repris dans les bases de données de l'APB. Les moyens technologiques nécessaires (mots de passe et login) ont été pris afin de permettre un accès sécurisé.

5.2. Le Service Tarif s'engage à reprendre les modifications communiquées et telles que mentionnées par le Contractant par l'intermédiaire des responsables des produits. Cependant, le Service Tarif se réserve le droit, et cela sans que sa responsabilité ne soit engagée, de suspendre les modifications pour lesquelles elle a des doutes quant à leurs exactitudes. Dans ce cas, il contacte le plus rapidement possible (au maximum dans les 10 jours ouvrables suivant la communication dans l'outil CNK EDIT) le *Responsable des produits* afin d'avoir confirmation des données. Si l'inexactitude est confirmée, le Service Tarif supprime les données concernées.

Ce contrôle par le Service Tarif n'est pas systématique et n'implique aucunement une obligation de validation par le Service Tarif.

5.3. Le Service Tarif s'engage à utiliser les données communiquées par le Contractant pour les finalités décrites dans la brochure de l'APB « Numéro de code national et code-barres », version disponible sur le site APB :

<https://www.apb.be/SiteCollectionDocuments/ALL%20PARTNERS%20ACCESS%20DOC/CODES-CNK-DOC/BROCHURE-CNK-FR.pdf>

5.4. Le Service Tarif s'engage à mettre à jour ces applications en tenant compte des modifications demandées par le contractant soit dans les plus brefs délais et ce, dans la mesure du possible (au moins deux mises à jour par mois sont envoyées aux utilisateurs de nos bases de données : le premier et le quinzième de chaque mois). Pour connaître la date de clôture des mises à jour, veuillez contacter le Service Tarif.

## **6. Droit de consultation**

L'outil CNK EDIT ne permet au Contractant, par le biais de son *responsable de produits*, de consulter que ses propres produits, c'est-à-dire les produits dont le Contractant est connu comme labo ou comme concessionnaire, à l'exclusion de tout autre produit.

L'outil CNK EDIT permet également au Contractant, par le biais de son *gestionnaire des droits d'accès*, de consulter les droits d'accès accordés en son nom.

## **7. Durée de validité**

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée et prend cours à dater de sa signature par les deux parties.

Chacune des parties peut mettre fin à la convention par lettre recommandée adressée à l'autre partie, moyennant un préavis minimum de deux mois avant la date d'anniversaire de la présente convention.

La présente convention prendra fin de plein droit en cas de faillite, concordat ou toute autre procédure similaire dont ferait l'objet l'une des parties.

En cas d'utilisation de l'outil CNK EDIT par le Contractant à mauvais escient, le Service Tarif peut mettre fin immédiatement à la convention, sans préjudice de pouvoir réclamer des dommages et intérêts.

## **8. Informations confidentielles**

Les données reprises dans l'outil CNK EDIT ne sont pas considérées comme confidentielles, sauf celles explicitement indiquées comme telles par le Contractant (voir page 7 de la brochure susmentionnée).

## **9. Réglementation applicable et tribunaux compétents**

9.1 La présente disposition est régie par le droit belge. En cas de litige les parties reconnaissent que seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

9.2 La nullité d'une disposition de cette convention, n'annule en rien l'ensemble de la convention. La disposition invalide sera remplacée par les parties par une nouvelle disposition ayant une finalité équivalente et aussi proche que possible de la disposition initiale annulée.

9.3 Le signataire déclare pouvoir représenter valablement la société qu'il représente et/ou avoir le mandat nécessaire.

Fait à Bruxelles, en autant d'exemplaires que de parties concernées.

Chacune des parties déclare avoir reçu un exemplaire original.

**APB – Service Tarif**

Nom du Contractant : .....

Valablement représenté par :

Valablement représenté par :

**Vansnick Luc**

.....

Date : .....

Date : .....

Signature

Signature